



Le Bulletin

de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Octobre 2021-n°35

Sommaire :

Visio-conférence : Les grands-parents	Page 02	Le pass sanitaire, et après ?	
Etat des lieux des familles	Page 03	Pass Culture	Page 09
Enquête de MMMFrance	Page 04	Lecture - Cours - Chronique	Page 10
La vie de nos familles	Page 05	Braderie de jouets, consignes	Page 11
Vulgarisation scientifique et technique	Pages 06-07	SOS informatique, Encadrement	
Sortie : Exposition Morozov	Page 08	Art Floral, Old Up	Page 12

L'éditorial :

Chères adhérentes, chers adhérents,



Voici le premier bulletin de cette nouvelle année scolaire 2021-2022 !

Les cours ont redémarré. Pour l'anglais et le dessin, quelques places sont encore disponibles.

Nos habituelles braderies sont prévues et nous espérons vous y voir nombreux : déposants, acheteurs et acheteuses. Proposez à des non-adhérents d'y participer, ils seront les bienvenus !

Vous trouvez dans le bulletin toutes les informations sur nos autres activités ainsi qu'une rubrique de vulgarisation des nouvelles technologies. Je voudrais mentionner aussi une visio-conférence le 15 Novembre, sur les grands-parents au sein des familles, une visite à la Fondation Louis Vuitton, le 30 janvier 2022, un SOS coup de pouce informatique pour vous aider à passer au numérique, ainsi que le retour d'une de nos anciennes activités : les stages d'encadrement.

Enfin, nous vous donnons les résultats de la grande enquête "Donnons la Parole aux Mères", réalisée par Make Mothers Matter France. Cette enquête a pour but de connaître les besoins des jeunes mamans, dans les 1000 premiers jours de leur enfant, afin de proposer au gouvernement des mesures favorisant la natalité en baisse depuis quelques années en France.

Le Conseil de votre association mène ces actions pour aider au développement heureux des familles, qui sont un élément essentiel de la société.

Vous pensez "Famille" ? ... participez aux activités de l'AGFV !



Eric Fortuit

Dates à retenir

VISIO-CONFÉRENCE :

Les grands-parents

Quel rôle aujourd'hui ?

Lundi 15 novembre 2021 de 20h30 - 22h

GROUPE DE PAROLES « Old Up »

Vendredi 19 novembre 2021

La Forge 10h

«Échanges sur nos lectures»

BRADERIES

Jouets

du 20 au 23 novembre 2021

Puériculture et Sports d'hiver

du 15 au 17 janvier 2021

Vêtements Printemps/Été

du 1er au 4 avril 2022

ÉCHANGES DE SAVOIRS

Art Floral

Jeudi 16 décembre 2021 - 14h à 16h

Décoration de Noël

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 9 décembre - La Forge - 20h

SORTIE

Exposition Morozov

30 janvier 2022 - 15h

À NE PAS MANQUER !

Les grands-parents : quel rôle aujourd'hui?

L'Association Générale des Familles de Viroflay vous invite à une visio-conférence sur **le rôle des grands-parents** au sein de la famille.



Renseignements : www.agfv-viroflay.fr

Quel rôle vis-à-vis de leurs enfants devenus parents et leurs conjoints ?

Quel rôle vis-à-vis de leurs petits-enfants ?

Comment créer une cohésion familiale chaleureuse ?

Quelles questions, quelles attitudes, quelles difficultés, quels écueils à éviter ?

Cette visio-conférence s'adresse autant aux parents qu'aux grands-parents

Elle sera animée par François Simonot, thérapeute familial, consultant au Centre Épidaure à Paris et formateur à l'École des Parents et des Éducateurs.



Précisions pratiques

Lundi 15 Novembre de 20h30 à 22h

L'accès à la conférence est gratuit, sur inscription préalable et limité à 100 participants, par l'un des moyens suivants :

- Connectez-vous sur :
<https://framaforms.org/agfv-visioconference-les-grands-parents-quel-role-aujourd'hui-1619883317>
Remplissez le questionnaire et cliquez sur "soumettre"
ou
- Inscrivez-vous en venant à une de nos permanences des mercredis et samedis, de 10h à 12h hors vacances scolaires, à la Forge, 89 avenue du Général Leclerc.

Vous recevrez le lien pour accéder à la visio-conférence quelques jours avant la date prévue. Connectez-vous quelques minutes avant le début de la visio-conférence.

RGPD : En cliquant sur le lien, vous acceptez la politique de confidentialité. En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que vos données à caractère personnel collectées par l'AGFV seront recueillies sur la base de votre consentement, aux fins d'inscription aux ateliers en visio de l'AGFV. Elles seront conservées 2 ans uniquement dans le but de vous prévenir en cas de confirmation/modification de l'atelier en visio, de statistiques et pour vous recontacter pour des actions similaires. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment et exercer des droits d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données en allant sur le site de l'AGFV www.agfv-viroflay.fr, rubrique « Nous contacter ». En cas de violation du RGPD, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ÉTAT DES LIEUX DES FAMILLES

La famille est toujours plébiscitée par les Français. Dans un sondage paru dans «Challenges» en septembre dernier, la famille est la deuxième valeur, après la liberté, pour 69% des sondés qui considèrent que la famille est l'aspect le plus important de leur vie personnelle. Pourtant la famille est bien malmenée !

Au fil des années, le niveau de vie des familles se dégrade. Depuis 3 ans, la revalorisation de l'ensemble des allocations n'a pas excédé 0,3% en 2019 et 2020 et 0,1% en 2021. Le budget prévisionnel de 2022 prévoit 0,61% de croissance pour une inflation estimée à 2,1%. En cause, la hausse de l'énergie et des matières premières. Selon les derniers chiffres de l'INSEE, sur les 8 millions de familles ayant au moins un enfant mineur, 66% sont des familles où les enfants vivent avec leurs 2 parents, 9% sont des familles recomposées, 25% sont des familles monoparentales.

Les familles les plus pauvres sont ces dernières ainsi que 43% des familles nombreuses, souvent du fait du faible taux d'emploi des mères de famille.

On constate au fil des années que la natalité ne cesse de baisser : entre juillet 2020 et juillet 2021, on a enregistré une baisse de 3,5% des naissances. Il manquerait, selon le Haut Commissariat au Plan, entre 40 et 50 000 bébés par an pour assurer la pérennité de notre système social.

Lorsqu'on interroge les femmes sur leur désir d'enfant, 20% privilégient leur carrière professionnelle, 50% veulent 2 enfants, et 30% ont une vraie volonté d'élever une famille nombreuse.

Or, les familles de 3 enfants et plus se font rares : 1,3 million ont 3 enfants et 456 000 ont plus de 3 enfants. Il faut noter qu'une grande partie de notre fécondité est due à l'apport des familles d'origine étrangère venant d'arriver (22% des naissances). À la génération suivante, un tassement se produit. Les familles nombreuses françaises ont pratiquement disparu.

Le système actuel est favorable aux familles très modestes pour qui les allocations sont importantes : avoir un enfant supplémentaire ne les appauvrira pas plus. Pour les familles très riches, avoir un 3ème enfant ne pose pas de problème. Par contre, pour les classes moyennes, un enfant de rang 3 fait baisser leur niveau de vie de 40%. Souvent, les mères de famille nombreuse font le choix d'arrêter de travailler, ce qui a un impact

financier important.

Il faut donc permettre à toutes les familles d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent, en ayant une vraie politique familiale.

Des propositions intéressantes, dont le gouvernement pourrait s'inspirer, sont ressorties de la commission sur les 1000 premiers jours (de la vie d'un enfant) mise en place par le Ministère des Solidarités et de la Santé et de l'enquête réalisée par MMMFrance auprès de 22 000 mères de jeunes enfants (voir l'article « Donnons la parole aux mères »).

Voici quelques propositions qui ont été retenues par la commission :

Pendant la grossesse, 77% des mères interrogées souhaiteraient des horaires de travail aménagés et 53% aimeraient un accompagnement systématique à la maison avant et après la naissance.

Les mères ont exprimé le besoin de se sentir entourées et plébiscitent un congé paternité plus long (qui vient d'être mis en place, pour un coût estimé en 2022 à 680 millions, contre 230 en 2021). Lors de leur retour au travail, 60% des mères aimeraient bénéficier de plus de flexibilité professionnelle.

La commission propose de créer un congé parental court (9 mois, rémunéré à 75% du salaire, mais partageable librement entre les 2 parents). 84% souhaitent que ce congé parental court coexiste avec le congé parental actuel, moins bien rémunéré et plus long, au regard du coût des crèches et du manque de places disponibles.

La pratique des modes de garde évolue avec le rang de naissance de l'enfant : pour les enfants de premier rang, 48% vont chez des assistantes maternelles, 37% sont gardés par leurs parents et 34% sont en crèche. Pour le 3ème enfant : 58% sont gardés par leurs parents, 29% vont en crèche, 26% sont chez des assistantes maternelles.

Il en ressort que de nombreux parents désirent garder leurs enfants et qu'il est important de leur laisser cette liberté de choix.

La commission a rendu son rapport au Gouvernement qui, après avoir validé le congé paternité plus long, étudie la mise en place d'un congé parental court, mais n'a pas l'intention de faire un effort financier important pour les familles.

Béatrice Martin

DONNONS LA PAROLE AUX MÈRES

Résultats de l'enquête « les 1000 premiers jours »

Cette enquête de MMMFrance (ONG Make Mothers Matter) a été lancée il y a maintenant un an. 22 000 mamans de jeunes enfants ayant vécu la période des 1000 premiers jours en France ont été interrogées. Cet article résume les conclusions de cette enquête et liste les actions proposées par MMMFrance pour défendre les mères et favoriser la famille.

Les mamans : leurs difficultés et leurs besoins

Les mères interrogées disent que devenir mère est un grand chamboulement, à cause principalement :

- du manque de sommeil (78%)
- du changement de rythme de vie (35%)
- du sentiment de solitude (31%)

et, avec des pourcentages moindres :

- des changements dans mon corps, du manque de confiance en soi, du jugement des autres, des tensions au sein du couple et des nouvelles responsabilités.



Dormir en même temps que le bébé

Il est important de donner confiance aux mamans et de les entourer (autre maman ou membre de la famille de préférence).

Le soutien du conjoint est important bien que la charge mentale sur la mère reste déséquilibrée. Ainsi, 2 mamans sur 5 font un burn-out maternel.



L'accompagnement des mamans doit être une priorité pendant et après la naissance, par un professionnel référent, à domicile, dès le 2^{ème} trimestre de la

grossesse, à condition que les parents puissent le choisir librement.

Concernant l'allaitement, 66% des mamans n'ont pas réussi à allaiter, soit par manque d'accompagnement, soit parce que cela s'est mal passé, soit à cause du retour au travail.

Propositions de MMMFrance

Les mères ont besoin d'être soutenues : formation pendant la grossesse à l'accouchement et à l'allaitement, implication des pères (congé paternité et flexibilité du travail), mise en réseau des mères pour rompre l'isolement.

Conciliation vie familiale et vie professionnelle

Les mères ressentent une forte pression de la société liée à la difficile conciliation des casquettes de maman et de femme active. Elles souhaitent un congé maternité plus long pour les raisons suivantes :

- grosse fatigue après la grossesse
- faciliter l'allaitement
- pas prêtes à la reprise de leur travail.

Les mères disent qu'un congé paternité plus long limiterait la dépression post-partum et permettrait de mieux partager la charge mentale avec leur conjoint.



Le recours au congé parental et sa durée progressent fortement avec le rang de naissance de l'enfant. Les parents souhaitent aussi pouvoir choisir leur formule :

- choix entre un congé court mieux rémunéré ou plus long et moins rémunéré
- partage du congé parental selon les désirs des parents.

Les mères estiment qu'elles doivent pouvoir choisir parmi les modes de garde disponibles : crèches, assistantes maternelles, garde partagée, congé parental.

Plus de la moitié des mamans ne sont pas prêtes pour le retour au travail. Les mères plébiscitent un retour progressif au travail, une plus grande flexibilité professionnelle, une meilleure répartition des tâches

domestiques et des tâches liées à l'éducation des enfants.

Propositions de MMMFrance

Les mères ont besoin de temps et de flexibilité :

- **congé parental court et bien rémunéré mais préserver la possibilité d'un congé parental plus long**
- **variété de solutions pour les modes de garde et les congés parentaux selon les choix familiaux**
- **en entreprise, favoriser la flexibilité et la bienveillance (formation des managers).**

Conclusion

L'enquête de MMMFrance, qui s'est centrée sur les avis des mères, permet de mieux comprendre leurs besoins pour la période de la grossesse et des 1000 premiers jours de l'enfant.

Leurs demandes visent à concilier vie familiale et professionnelle, à favoriser la famille et maintenir le libre choix pour les mères.

Ces résultats devraient être présents à l'esprit de tous ceux qui œuvrent autour des mères de jeunes enfants, soit personnellement, soit professionnellement, afin de créer un environnement chaleureux et bienveillant favorable au développement harmonieux des familles.



Note : Vous pouvez trouver les résultats exhaustifs de l'enquête de MMMFrance sur le site internet de l'AGFV dans la rubrique " Actualités/ Enquête MMMFrance Les 1000 premiers jours ".

RAPPEL DE COTISATION

Les familles ont besoin d'être entendues tant au niveau local qu'au niveau national et pour cela nous devons être nombreux !

La pandémie ne nous ayant pas permis de maintenir nos activités, nous avons perdu beaucoup d'adhérents en 2021.

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation pour l'année 2021/2022, ne tardez pas à le faire :

- en passant à la Forge aux heures de permanence, mercredi et samedi de 10h à 12h,
- en envoyant votre chèque ou en le déposant dans la boîte aux lettres «Associations», accompagné d'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, afin que nous puissions vous faire parvenir le timbre de l'année.

Cette cotisation, inchangée depuis de nombreuses années, est de 14€ pour les viroflaysiens et 17€ pour les extérieurs à Viroflay.

La vie de nos familles

NAISSANCES

Bruno Darasse, petit frère de Solange, le 21 mai 2021

Bosco Chabert, le 21 août 2021

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

MARIAGE

Côme Chabry et Clélia Philizot, le 21 août 2021 à Corbigny (58)

L'association adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés ainsi que ses félicitations à leurs parents.

GRANDS-PARENTS

Ils sont heureux de nous annoncer la naissance de leurs petits-enfants :

Élisabeth et Hervé de La Forest Divonne : Josselin, le 2 mai 2021 chez Florine et Martial Héland à Tours

Christine et Jean-Michel Mur : Lucien, le 14 juin 2021, chez Pierre et Claire à Nantes

Rosane et Benoît Le Guen : Azilis, le 26 juillet 2021 chez Adeline et Thomas Tixier à Vannes

Catherine et François Gayral : Elio Ky Lan, le 4 août 2021, chez Clément et Hani à Singapour

Élisabeth et Nicolas de Mareuil : Albane, le 3 juillet 2021, chez Laure et Matthieu Perrin à Lyon
Agathe, le 1er octobre 2021 chez Constance et Félix Boissier à Paris

DÉCÈS

Guillaume Broc, le 4 juillet 2021 (76 ans)

Marie-Blanche Madelaine, le 4 août 2021 (96 ans)

Jacques Cazali, le 29 août 2021, (86 ans)

A leurs familles, l'AGFV adresse ses très sincères condoléances.

VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Dans ce bulletin, le comité de rédaction vous propose de créer cette nouvelle rubrique. A notre époque d'intense innovation technologique, nous n'en comprenons pas toujours les bénéfices et les risques : aussi souhaitons-nous apporter à nos lecteurs quelques clés pour comprendre le comment, «comment ça marche», le pourquoi, «quels usages et quels bénéfices», ainsi que pour appréhender les enjeux de sécurité inhérents à toute innovation.

Alain Coutrot apporte une première contribution sur le thème de l'hydrogène :

« Viroflaysien depuis 35 ans, apporter cet éclairage à mes concitoyens m'a semblé tout naturel. En effet 40 ans d'activités professionnelles dans le domaine des technologies, principalement aéronautiques et spatiales, m'ont appris qu'une vulgarisation scientifique et technique de qualité était nécessaire pour s'approprier les innovations en confiance. Dans ce bulletin j'aborde l'hydrogène, dans le suivant l'intelligence artificielle. Je me tiendrai à la disposition des lecteurs pour répondre à leurs questions ou échanger des points de vue contradictoires ».

Pour enrichir cette nouvelle rubrique, nous cherchons un médecin ou une personne de profession paramédicale, qui serait intéressé par la rédaction d'articles sur des sujets d'actualité, afin d'éclairer nos lecteurs sur les sujets médicaux, paramédicaux, biologiques et pharmaceutiques.

L'HYDROGÈNE QUELLE PLACE DANS NOTRE FUTUR ÉNERGÉTIQUE ?

De multiples annonces sont récemment venues vanter la place déterminante de l'hydrogène dans un futur énergétique décarboné.

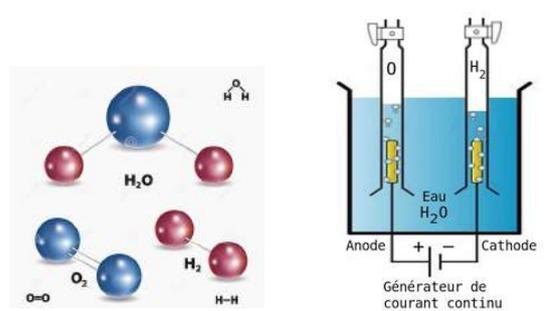
En effet, l'hydrogène présente deux atouts : sa combustion est trois fois plus énergétique que celle du pétrole et, ne générant que de la vapeur d'eau, est exempte d'impact climatique. On peut l'utiliser dans des moteurs thermiques ou dans des piles à combustibles pour générer de l'électricité venant alimenter des moteurs électriques.

Quelques applications emblématiques de cette deuxième solution, comme une voiture de chez Toyota ou un train de chez Alstom, utilisent ce carburant « miracle ».

Et dans nos rues, circulent déjà quelques bus à hydrogène :



L'hydrogène ses propriétés, sa production



Les molécules de dihydrogène, d'oxygène et d'eau et l'électrolyse de l'eau

L'hydrogène, plus précisément le dihydrogène H_2 , dans le catalogue du chimiste, est la molécule la plus simple : constitué de deux atomes d'hydrogène, c'est à température ambiante un gaz très léger, 12 fois moins lourd que l'air. Aussi pour le stocker ou le transporter est-il nécessaire de le comprimer, habituellement jusqu'à 700 atmosphères, ou de le liquéfier en le refroidissant à $-253^{\circ}C$.

Autre inconvénient : dans la nature, l'hydrogène se présente toujours en combinaison avec d'autres éléments chimiques, dans l'eau avec l'oxygène, dans de nombreux composés organiques avec l'azote, ou le carbone. Pour le récupérer il faut passer par des réactions chimiques plus ou moins complexes, ou requérant des apports d'énergie.

Aujourd'hui, la majorité des 120 millions de tonnes produites annuellement, et utilisées dans l'industrie chimique et pétrolière, le sont à partir de gaz naturel par une réaction de «vapo-reformage». Mais cette réaction a pour inconvénient de générer 10 tonnes de gaz carbonique par tonne d'hydrogène, ce qui en fait un produit à fort impact sur le climat. Pour cette raison on l'appelle hydrogène « gris ».

Pour obtenir de l'hydrogène « vert » on procède par électrolyse de l'eau : c'est ce procédé, certains s'en souviennent peut-être, qui fait l'objet de la première expérience de chimie en classe de seconde. Il est simple mais très coûteux en énergie électrique : il faut en effet environ 50 MWh (1) par tonne d'hydrogène, soit plus que l'énergie contenue dans cette tonne, plus précisément 170%, auxquels il faut ajouter un petit complément pour comprimer ou liquéfier l'hydrogène.

L'électrolyse à grande échelle suppose donc une abondance d'électricité, renouvelable si on vise la neutralité carbone.

Quels usages pour l'hydrogène vert ?

La logistique de distribution de l'hydrogène est un casse-tête technique et sécuritaire : en effet, en raison de sa faible densité, l'hydrogène est un gaz très sujet aux fuites et qui comporte un très fort risque d'explosion. Si l'on pense à la voiture à hydrogène, faire soi-même son plein n'est pas envisageable. Pour réduire les contraintes logistiques, il sera judicieux de rapprocher la production des usages : les flottes d'autobus et de taxis d'une ville, de camions d'un transporteur routier, des navires de commerce sont de futurs utilisateurs car pouvant disposer d'une production dédiée, localisée dans les dépôts ou sur les ports.

Il faut aussi garder à l'esprit que la consommation électrique absorbée pour sa production peut être un handicap face à d'autres solutions décarbonées : une voiture à hydrogène consommera deux fois plus d'énergie primaire qu'un véhicule à batterie électrique, à cet égard c'est une aberration énergétique. L'hydrogène « vert » restera pour longtemps une ressource chère, destinée à des activités pour lesquelles les alternatives décarbonées sont problématiques, tels les transports requérant une forte autonomie.

Mais le premier usage, le plus intéressant en termes de réduction des gaz à effet de serre, sera sans doute l'industrie, avec à la clé 10 tonnes de

CO₂ évitées par tonne d'hydrogène consommée : en outre ce premier consommateur a un poids colossal avec une centaine de millions de tonnes annuels.

Un deuxième usage intéressant consisterait à injecter dans les réseaux de gaz naturel actuels quelques % d'hydrogène vert. En effet nos équipements fonctionnant au gaz, comme les chaudières, peuvent fonctionner avec ce gaz dopé à l'hydrogène. C'est donc un usage qui contrairement à d'autres, comme les transports, ne requiert aucun investissement.

L'hydrogène vert ne sera disponible jusqu'à l'horizon 2050, voire au-delà, qu'en quantité limitée en fonction des ressources en électricité décarbonée, renouvelable ou nucléaire. Un petit calcul pour s'en persuader.

En Europe, on consomme 350 millions de tonnes de pétrole par an pour nos transports. Substituer l'hydrogène vert à 10% de cette consommation nécessiterait un peu plus de 10 millions de tonnes d'hydrogène, dont la production engagerait 500TWh(2) d'électricité.

A titre de comparaison c'est la consommation électrique totale française, ou encore 20% de la consommation européenne. Ces 10 millions de tonnes annuelles correspondent à l'objectif fixé par la Commission Européenne pour 2030. Ils sont à la fois éminemment ambitieux au vu des investissements à réaliser en premier lieu dans la production d'électricité, mais ne constituent pas, à eux seuls, une solution à la décarbonisation de l'activité humaine.

A échéance visible, notre futur énergétique ne peut reposer sur le seul hydrogène comme ont pu le laisser entendre quelques décideurs politiques, mais cette molécule remarquable y jouera un rôle qu'il faudra soigneusement préciser pour éviter tout gaspillage.

Alain Coutrot

(1) Un foyer français consomme en moyenne 5MWh par an

(2) TWh : TéraWatt heure, soit 1 million de MWh

PS : Les commentaires des lecteurs sur les articles de cette rubrique sont à envoyer à l'AGFV, soit par courrier soit par mail (agfv2@wanadoo.fr).

SORTIE : EXPOSITION MOROZOV

L'AGFV est heureuse de vous inviter à la découverte de **LA COLLECTION MOROZOV : ICÔNES DE L'ART MODERNE** à la Fondation Louis VUITTON

Du 22 septembre 2021 au 22 février 2022, l'exposition événement réunira plus de **200 chefs-d'œuvre d'art moderne français et russe** des frères moscovites Mikhaïl Abramovitch Morozov (1870-1903) et Ivan Abramovitch Morozov (1871-1921).

Présentée pour la première fois hors de Russie, *La Collection Morozov* rassemble des œuvres majeures de Cézanne, Gauguin, Van Gogh, Renoir, Monet, Bonnard, Denis, Matisse, Derain et Picasso, aux côtés d'artistes emblématiques de l'avant-garde russe tels que Vroubel, Malevitch, Répine, Larionov, Sérov. Cet événement est organisé en partenariat avec le Musée d'État de l'Ermitage (Saint-Petersbourg), le Musée d'État des Beaux-Arts Pouchkine (Moscou) et la Galerie nationale Trétiakov (Moscou).



De plus, la fondation Louis Vuitton, à l'architecture résolument moderne, est un écrin pour cette exposition et mérite d'être découverte pour ceux qui ne la connaissent pas encore !



Dimanche 30 janvier 2022 à 15 h sur place :

regroupement dans le hall d'accueil, après les contrôles de sécurité et des billets.

Informations pratiques :

- **Adresse de La Fondation Louis Vuitton :** 8 avenue de Mahatma Gandhi, Paris 16^{ème}, à proximité du jardin d'acclimatation.
- **Accès :** en voiture, possibilité de parking à proximité de la Fondation. Métro arrêt Ligne M1, station Les Sablons. Prendre la sortie Fondation Louis Vuitton. la Fondation se trouve à 10-15 minutes à pied de la station de métro (une navette spéciale existe pour 2€ aller-retour).
- **Billetterie :** Nous conseillons vivement à chaque famille d'acheter des billets coupe-file sur internet (billetterie.fondationlouisvuitton.fr) en sélectionnant le jour (dimanche 30 Janvier) et l'horaire (15h), afin que nous puissions nous retrouver tous dans le hall d'entrée à l'heure dite sans que certains restent coincés dans les files d'attente au guichet.

Vous déambulerez ensuite à votre rythme au sein de l'exposition « *La Collection Morozov, Icônes de l'art moderne* », avec une sélection commentée d'œuvres majeures, agrémentée des explications de Anne Baldassari, commissaire générale de l'exposition. Disponible en téléchargement gratuit sur l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Le prix des billets est de 16€ pour les individuels et de 32€ pour les familles (2 adultes et jusqu'à 4 enfants). Ces billets comprennent l'accès à la Fondation Louis Vuitton et à l'exposition.

L'AGFV remboursera aux adhérents le prix des billets avec un reste à charge de 5€ par billet individuel ou 10€ par billet famille. Le remboursement s'effectuera au siège de l'AGFV - La Forge - 89 avenue du Général Leclerc - 78220 - Viroflay, lors des permanences des mois de février et mars 2022.

Nous espérons vous voir nombreux à cette visite.

Eric Fortuit

LE PASS SANITAIRE, ET APRÈS ?

Le pass sanitaire... chacun le connaît, c'est le sésame qui nous permet d'aller au cinéma, au restaurant, au musée, de voyager. Sans pass sanitaire, les loisirs se restreignent à la promenade dans les bois, une bonne lecture ou un dîner entre amis. Mais pour l'instant, nous avons encore le choix, de plus en plus restreint, d'avoir ou non le pass.

Mais le pass pourrait n'être qu'un début...
Il pourrait évoluer...

L'OMS, le 30 septembre 2021, dans une recommandation, propose que :

« Le certificat de vaccination numérique qui documente l'état actuel d'une personne, le statut vaccinal pour se protéger contre le Covid 19, peut ensuite être utilisé pour la continuité des soins ou comme preuve de vaccinations à des fins autres que soins de santé ».

Déjà en avril 2020, le leader français de la collecte des données de santé, la société Openhealth, avait proposé le « passeport santé Covid 19 sécurisé, qui permettra de mieux anticiper l'avenir, d'être armé pour gérer une nouvelle vague ou une réapparition saisonnière de l'épidémie. C'est aussi le socle d'un futur carnet numérique sécurisé de vaccination ».

Pour l'instant, on reste dans le domaine de la santé.

La société Thales voit plus loin.

Sur son blog, elle propose une solution globale d'identité numérique : « les passeports vaccinaux joueront un rôle clé dans la capacité des citoyens à accéder à toutes sortes de services et agiront comme des précurseurs au passage vers l'identité

numérique sur téléphone portable ».

L'identité numérique remplacera passeport, carte d'identité, permis de conduire « papier ». Nos données personnelles seront centralisées sur nos téléphones.

Mais, mieux encore, notre téléphone pourrait nous servir de portefeuille digital qui serait donc un moyen de paiement... Le citoyen serait alors complètement captif...

L'État saura ainsi tout de vous : si vous avez payé vos impôts, si vous avez roulé trop vite, quelle maladie vous avez ...

Les citoyens pourront être surveillés et contrôlés. Ils seront en liberté surveillée, avec la possibilité, sur le modèle du pass sanitaire, de réduire pour quelques-uns l'accès à certains lieux, achats ou services. Ils seraient alors marginalisés.

Il est certain que, déjà maintenant, l'État dispose de nombreuses informations sur nous, sur notre vie. Mais les données sont un peu dispersées.

Il est vrai aussi que l'identité numérique peut avoir un côté pratique, tout comme le portefeuille numérique... Mais il est aussi tentant pour l'État de pouvoir contrôler les mouvements d'argent : plus de fraude, plus de blanchiment d'argent... peut-être plus d'espèces. Tout se fera par carte, et tout pourra être contrôlé. Mais contrôlé par qui ?

L'État et ses fonctionnaires ou les algorithmes des Big Data ?

Devant ces avancées technologiques, soyons bien informés et il serait envisageable de demander l'avis des citoyens.

Béatrice Martin

BON À SAVOIR : le pass Culture est arrivé !

A l'attention des jeunes de 18 ans

Vu dans « 60 Millions de Consommateurs » n° 572 – septembre 2021 :

" Vous avez 18 ans dans l'année ? Désormais, vous avez accès au pass Culture : une application qui permet de disposer de 300 € pour acheter activités et biens culturels utilisables jusqu'à deux ans après l'activation du compte.

La totalité du montant peut être dépensée en livres, concerts ou encore en place de musées. 100 € maximum peuvent être utilisés pour acheter des œuvres numériques. Seuls les biens proposés dans l'appli pass Culture sont achetables. Pour en

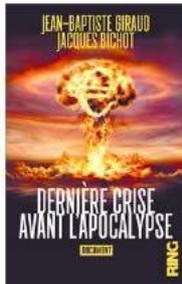
profiter, téléchargez-la sur votre smartphone ou votre ordinateur. Envoyez ensuite, via l'application, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, assortis d'une attestation d'hébergement si besoin ".

Pour plus de détails, vous pouvez consulter :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14915>

- **Attention**, vous pouvez vous inscrire n'importe quand, l'année de vos 18 ans, mais vous devez l'avoir fait avant 19 ans !
- Ce pass est accessible sans conditions de ressources.

"DERNIÈRE CRISE AVANT L'APOCALYPSE"



C'est le titre du livre de Jean Baptiste Giraud, journaliste économique, et du professeur Jacques Bichot, économiste et ancien président de Familles de France.

Dans ce livre, les auteurs essaient de poser les problèmes économiques auxquels nous sommes confrontés dans un langage clair et simple :

- la dette abyssale de la France, où vivre à crédit est devenu la norme... où l'on distribue des milliards que nous n'avons pas
- le système des retraites et de la sécurité sociale à bout de souffle

- une fraude évaluée à 50 milliards selon l'enquête de Charles Prats
- une dizaine de millions de sans emploi, pourtant en âge de travailler, mais qui ne trouvent pas, ou n'ont pas envie de trouver du travail...

et, ce qui est le plus préoccupant, les 3 millions de jeunes de 18 à 25 ans appelés NEET (Not in Education, Employment or Training) ni en études, ni en emploi, ni en formation... les maux de notre pays sont multiples. Rajoutons la crise énergétique que nous vivons : le prix de l'électricité a augmenté de 60% depuis 2007, et continue sur sa lancée. 90% de l'énergie consommée dans le monde est carbonée. Seulement 10% de l'énergie est verte et le nucléaire représente 2% du total. Comment allons-nous passer au tout électrique ?

Ce livre nous incite à réfléchir sur les choix à faire, les solutions à trouver pour que notre économie ne s'effondre pas complètement.

COURS

Actuellement nous comptons une cinquantaine d'élèves inscrits aux cours d'anglais et une trentaine, aux cours de dessin. **Il reste quelques places :**

Anglais :

- CE1/CE2 mercredi à 10h (2)
- CM1/CM2 mercredi à 11h (1)
- CP samedi à 9h (4)
- Maternelles samedi à 10h (2)
- CM1/CM2 samedi à 12h (4)

Dessin :

Quelques places à 13h30 et 14h30 ainsi qu'au cours d'adultes ouvert de 18h à 19h30 (possibilité à un parent de venir en duo avec son enfant...).

Si vous êtes intéressé, manifestez-vous rapidement auprès de la responsable sur www.agfv-viroflay.fr rubrique " Nous contacter ".

DE L'UTILITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE...

Jacqueline Dupuis, magistrate au tribunal d'Evry nous alerte sur l'appauvrissement de la langue française. C'est un thème que nous avons déjà évoqué avec le livre du docteur Maurice Berger sur la violence des jeunes.

Mme Dupuis insiste sur la conjugaison des verbes : « la disparition progressive des temps (subjonctif, passé simple, futur composé...) donne lieu à une pensée au présent, limitée à l'instant, incapable de projection dans le temps.

Comment envisager l'avenir sans futur ? Comment construire une pensée hypothético-déductive sans conditionnel ?

Moins de mots, moins de verbes conjugués, c'est

moins de capacité à exprimer des émotions et moins de possibilité d'élaborer une pensée.

Des études ont montré qu'une partie de la violence de la sphère publique et privée provient directement de l'incapacité à mettre des mots sur les émotions. Sans mot pour construire un raisonnement, la pensée complexe est entravée, rendue impossible. Plus le langage est pauvre, moins la pensée existe ».

Elle alerte parents et enseignants sur la nécessité d'apprendre la langue dans toute sa richesse.

« Ceux qui expliquent à longueur de temps qu'il faut simplifier l'orthographe, purger la langue de ses défauts, abolir les genres, les temps, les nuances, tout ce qui crée de la complexité, sont les fossoyeurs de l'esprit humain ».



DÉPÔT DES ARTICLES

SAMEDI 20 NOVEMBRE

30 livres et 90 objets au maximum par déposant :

• Livres et BD pour enfants (de 0,50€ à 4€). Seuls les magazines vendus à l'unité seront acceptés (J'aime Lire, Images Doc, Je Bouquine, etc...) ainsi que les dictionnaires. Aucun lot de revues et aucun livre d'école ne seront acceptés

- Jeux de société
- Jouets d'enfants
- CD et DVD pour enfants (Films pour adultes et K7 VHS non acceptés)
- 3 peluches maxi (propres, de qualité et emballées dans un sac plastique)
- Vélos, rollers, trottinettes ...
- Jeux électroniques et électriques en état de fonctionner.

Ne seront acceptés que :

- Les articles en bon état
- Les jeux complets (dans des emballages présentables).

Nous nous réservons le droit de retirer de la vente tout objet ne correspondant pas à l'esprit de notre braderie (objets publicitaires refusés).

Conditions de vente :

- Chaque article, y compris les livres, doit porter une étiquette autocollante avec son prix.
- Les jouets vendus par lots ou avec des accessoires susceptibles de se perdre doivent être emballés dans des sacs transparents (type sacs de congélation) avec le détail du lot sur le sac.
- Les puzzles : les pièces doivent être enfermées dans un sac à l'intérieur de la boîte.

Nous demandons aux parents de vérifier les jouets, s'ils sont vendus par les enfants, afin qu'ils soient bien complets.

Au moment du dépôt, apportez une enveloppe autocollante timbrée avec vos nom et adresse pour l'envoi du chèque de règlement.

Une retenue de 10% sera appliquée sur ces règlements pour couvrir les frais généraux. L'association n'est pas responsable des pertes et vols se produisant lors de ses braderies.

VENTE aux adhérents

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
10h à 12h

VENTE pour tous

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
12h à 18h

Reprise des Invendus

MARDI 23 NOVEMBRE
16h30 à 19h30

PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES

PRÉ-ENREGISTREZ PAR INTERNET

Fiche d'enregistrement des jouets transmise par mail.
Pour obtenir cette fiche, faire une demande par mail à l'adresse suivante :

braderiejouets.agfv@hotmail.fr

NOUVEAU : SOS INFORMATIQUE

SOS coup de pouce informatique et téléphonie

Ancien informaticien et presque à la retraite, je me propose de vous aider bénévolement dans vos petits soucis quotidiens en informatique :

- Utiliser sa boîte mail (création des sous-dossiers, recherche dans les mails, trier les mails)
- Comment gérer les pièces jointes des mails (attacher un fichier, ouvrir et sauvegarder un fichier)
- Gérer les photos sur l'ordinateur, importer les photos du smartphone
- Classer ses documents et les sauvegarder sur clé USB
- Bien utiliser le navigateur internet (gérer les cookies et les mots de passe)



- Gérer l'espace disque (corbeille et fichiers temporaires), etc...

J'assure une permanence le samedi de 11h à 12h à La Forge.

Vous pouvez venir m'y rencontrer ou téléphoner pendant les permanences des mercredis et samedis de 10h à 12h au numéro suivant : 01 30 24 30 52 ou en utilisant la page contact du site internet www.agfv-viroflay.fr.

Je peux également intervenir à distance (en utilisant le logiciel Teamviewer).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer avec votre PC, vous pouvez toujours faire une capture d'écran et me la transmettre par mail.

A bientôt !

Patrick Tournois
p.m.tournois@gmail.com

STAGE D'ENCADREMENT

Que diriez-vous de mettre en valeur vos photos d'été, une aquarelle, une gravure de votre artiste préféré, votre premier dessin ou celui de vos enfants ?

Que vous soyez débutant ou averti, je vous propose un stage d'encadrement (6 séances de 2h30) à la Forge de Viroflay à **partir de 19h le jeudi soir** selon le calendrier ci-dessous :

18 Nov - 2 Déc - 16 Déc - 13 Janv - 27 Janv - 10 Fev

Capacité d'accueil : 6 places. Prix du stage : 80 €.

Si vous êtes intéressés ou souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse valerie.letilly@gmail.com ou bien auprès de l'association : agfv2@wanadoo.fr.

A très bientôt, je l'espère.

Valérie Le Tilly

Pour voir quelques unes de mes réalisations : <https://www.flickr.com/photos/cadre/>

ÉCHANGES DE SAVOIRS

Art Floral : jeudi 16 décembre de 14h à 16h



Cet atelier, animé par **Bernadette Galand**, vous permet de réaliser de magnifiques compositions florales.

Jeudi 16 décembre, atelier spécial
« **Décoration de Noël** »

Pour connaître la liste du matériel à apporter :
01 30 24 45 68

Cuisine

En raison des mesures sanitaires, nous n'avons pas la possibilité d'utiliser la cuisine de la Forge.

Nous sommes donc obligés de suspendre cet atelier pour l'instant.

Nous en sommes bien désolés.

OLD UP

Vendredi 19 novembre à 10h à la Forge : « **Échanges sur nos lectures** »

Les prochaines rencontres seront annoncées sur notre site internet. Renseignements au 01 30 24 30 52

Marie-Nicole Henckès : marienicole.henckes@yahoo.com
Aliette de Larminat : aliette.delarminat29@gmail.com